

### 3.1.2.5 Dispositions sûreté transverses à plusieurs objectifs de sûreté

#### 3.1.2.5.1. Dispositions Noyau Dur

Conformément aux Prescriptions Techniques de l'ASN émises en 2014, EDF a mis en place un « Noyau Dur » de dispositions matérielles et organisationnelles pour faire face aux agressions externes extrêmes (c'est-à-dire dont le niveau de sévérité dépasse celui considéré dans le référentiel de sûreté nucléaire des installations) suivantes :

- le séisme,
- l'inondation (dont pluies de forte intensité) et les phénomènes naturels pouvant être liés à l'inondation (vents extrêmes, foudre, grêle),
- la tornade.

Ce Noyau Dur se compose d'un ensemble de moyens fixes robustes aux situations Noyau Dur et aux agressions associées, complété par des moyens mobiles, ainsi qu'une organisation et des équipes pour leur mise en œuvre, dont la FARN.

Il est conçu pour permettre de gérer les situations extrêmes résultant de ces agressions extrêmes :

- la perte totale des alimentations électriques n'appartenant pas au Noyau Dur,
- la perte totale de la source froide n'appartenant pas au Noyau Dur,
- le cumul de ces deux situations.

EDF propose un ensemble cohérent de dispositions matérielles ou d'exploitation pour la mise en œuvre du Noyau Dur dans le cadre du 4<sup>e</sup> Réexamen Périodique, ce qui contribue à répondre aux objectifs techniques de la réévaluation de sûreté nucléaire (la vue d'ensemble des principales dispositions Noyau Dur est présentée dans la pièce n°1 du dossier d'enquête publique au §4.2.1). La suite de ce paragraphe décrit les dispositions proposées par EDF.

Intitulé	Conduite Noyau Dur
Thème	Sûreté / Agressions, Accidents avec et sans fusion, Piscine combustible
Typologie	Disposition d'exploitation (conduite en cas d'accident) et disposition matérielle
Applicabilité	Générique Palier

**Objectif :** mettre en œuvre une stratégie de conduite de l'installation dédiée à la gestion des situations dites « Noyau Dur » et se basant sur des matériels robustes à ces situations.

**Eclairage technique :** EDF propose une disposition d'exploitation basée sur une conduite de l'installation dédiée à la mise en œuvre du Noyau Dur. Elle repose sur une stratégie de conduite simple et fiable qui dépend de l'état initial du réacteur et des équipements du Noyau Dur utilisés. Elle est mise en œuvre lorsque les critères significatifs d'une dégradation de l'installation consécutive à une situation Noyau Dur sont atteints (ex : perte totale des sources électriques).

La stratégie de conduite est adaptée aux états initiaux retenus pour les situations Noyau Dur :

- Pour les états pour lesquels le circuit primaire est pressurisable et la puissance résiduelle peut être évacuée par les générateurs de vapeur :

→ L'appoint en eau au circuit primaire et au circuit secondaire est assuré par les équipements du Noyau Dur. L'appoint en bore au circuit primaire est assuré par la pompe haute pression d'injection aux joints des GMPP (voir disposition « *Pompe d'injection aux joints des groupes motopompes primaires Noyau Dur* »), simultanément au refroidissement du circuit primaire par le circuit secondaire. Le circuit primaire est ensuite dépressurisé par l'ouverture d'une ligne de décharge du pressuriseur, ce qui permet si nécessaire de poursuivre l'apport en eau borée par les accumulateurs du système RIS et la pompe EAS-ND. A l'état final, le réacteur est refroidi, dépressurisé, et la concentration en

bore permet d'écartier tout risque de redivergence à court et à long terme.

- Pour l'état Arrêt à froid pour Rechargement (APR), lorsque le tube transfert (voir illustration page 20) est ouvert et met en communication la piscine du bâtiment réacteur (BR) et la piscine d'entreposage du combustible :

→ La puissance résiduelle du cœur est évacuée par l'eau disponible dans la piscine BR et la piscine d'entreposage du combustible. L'appoint en eau à la piscine d'entreposage du combustible est assuré par les équipements du Noyau Dur, ce qui assure aussi l'appoint en eau à la piscine BR via le tube transfert ouvert. Un sas d'accès au BR est préalablement ouvert afin d'éviter la pressurisation du BR sous l'effet de la vapeur produite par l'ébullition potentielle de la piscine BR. A moyen terme, la FARN amène et met en service une unité mobile de borication afin d'assurer une concentration en bore suffisante de l'eau des deux piscines évitant la redivergence du cœur à long terme.

- Pour l'état Réacteur Complètement Déchargé (RCD), dans lequel le combustible est dans la piscine d'entreposage du combustible et le tube transfert fermé. Dans cet état, l'entrée en conduite Noyau Dur est décidée directement à partir d'un moyen d'alerte robuste Noyau Dur en salle de commande.

→ La puissance résiduelle du cœur est évacuée par ébullition du fluide dans la piscine d'entreposage du combustible. La stratégie de conduite gère l'appoint en eau à la piscine d'entreposage du combustible par les dispositions Noyau Dur.

<b>Intitulé</b>	<b>Contrôle-Commande Noyau Dur</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, Accidents sans et avec fusion, Piscine combustible
<b>Typologie</b>	Dispositions matérielles
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** compléter le contrôle-commande existant pour piloter les dispositions Noyau Dur proposées.

**Eclairage technique :** la disposition a pour but de compléter le contrôle-commande pour piloter les dispositions Noyau Dur proposées : l'ASG-ND, la remontée en salle de commande de l'information de perte de la source froide, le dispositif de détection de l'étalement du corium dans le local instrumentation cœur, la mesure de niveau analogique de la piscine d'entreposage du combustible.

Les dispositions matérielles suivantes sont proposées :

- panneau de Signalisations et Commandes Complémentaires (PSCC) Noyau Dur en salle de commande :
  - ajouts de commandes, voyants, commutateur à clé, indicateurs à aiguille,
  - installation d'un synoptique pour certaines fonctions du Noyau Dur, dont l'ASG-ND,
  - repositionnement des voyants de niveau des piscines,
  - programmation de l'enregistreur numérique pour traiter l'information de niveau de bêche

ASG-ND, calcul de l'intégrale des valeurs de débit EAS-ND et affichage ;

- châssis de relaying : installation de nouveaux châssis de relaying pour les nouvelles fonctions introduites et modification de châssis existants ;
- coffret de sous-distribution électrique : modification pour affectation de départs aux nouvelles unités de polarités ;
- tirages de câbles et raccordements entre PSCC, châssis de relaying, et certains tableaux et armoires électriques ;
- coffrets automatés : ajout de nouvelles entrées Tout Ou Rien dans l'automate de conversion et modification de la programmation de l'automate analogique ;
- armoires électriques : modifications diverses pour affectation de relais 48Vcc et 125Vcc, modification du programme automate et traitement de deux nouvelles informations :
  - présence tension sur le deuxième jeu de barres du tableau électrique directement alimenté par le Diesel d'Ultime Secours,
  - information de perte de la source froide.

<b>Intitulé</b>	<b>Alimentation de Secours des Générateurs de vapeur Noyau Dur (ASG-ND) et appoint Noyau Dur aux piscines BR et BK</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, Accidents sans fusion, Piscine combustible
<b>Typologie</b>	Dispositions matérielles
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** garantir l'évacuation de la puissance résiduelle du réacteur via les générateurs de vapeur et garantir l'évacuation de la puissance résiduelle des assemblages combustibles présents dans la piscine d'entreposage (piscine BK) via un appoint d'eau, en situation Noyau Dur.

**Eclairage technique :** l'objectif de la disposition proposée est la mise en place des composants suivants du Noyau Dur :

- l'alimentation en eau des Générateurs de Vapeur (GV) afin de permettre le refroidissement du réacteur et l'évacuation de la puissance résiduelle par le circuit secondaire,
- l'alimentation en eau des piscines du bâtiment réacteur (BR) et du bâtiment combustible (BK) afin d'évacuer la puissance résiduelle et d'éviter le découverture des assemblages combustibles.

En situation Noyau Dur, l'alimentation en eau des GV sera assurée par une motopompe d'alimentation en eau de Secours des GV (ASG), en aspiration sur la bêche du système ASG. Cette fonction est appelée ASG-ND. En situation Noyau Dur, la motopompe est réalimentée automatiquement par le Diesel d'Ultime Secours (DUS), via un tableau de basculement de source dédié installé dans le cadre de la disposition.

La fonction d'évacuation durable de la puissance résiduelle est, quant à elle, assurée par la mise en place d'une nouvelle installation dans l'îlot nucléaire : un poste de vannage d'appoint en eau Noyau Dur (système SEG) permettant d'alimenter durablement la bêche ASG ainsi que la piscine d'entreposage du combustible, par la source d'eau Noyau Dur.

La conduite des dispositions ASG-ND et SEG se basera sur les informations nécessaires à la conduite du Noyau Dur concernant la chaudière et les piscines, notamment : niveaux gamme large des GV, pression des GV, température du cœur, pression Primaire, niveaux des piscines BR et BK.

La mise en œuvre des dispositions ASG-ND et SEG nécessite de :

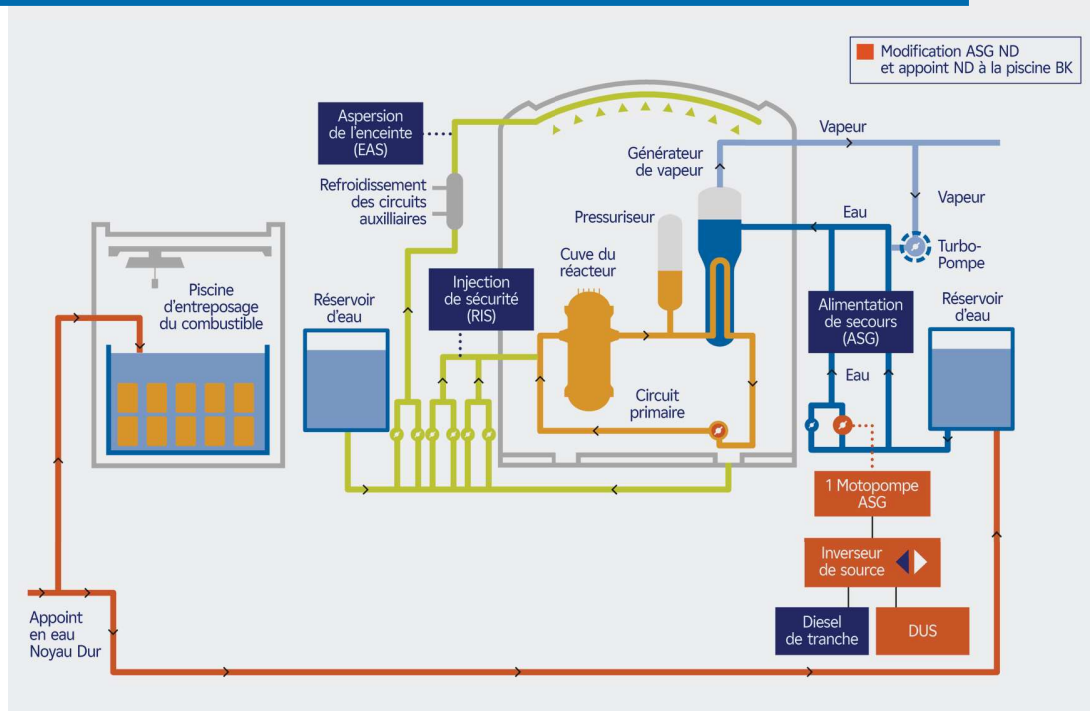
- lorsque nécessaire, renforcer ou protéger les Structures, Systèmes et Composants utilisés afin de les rendre robustes aux agressions Noyau Dur et à leurs effets induits,
- installer le poste de vannage d'appoint Noyau Dur et mettre en place ses liaisons avec la source d'eau Noyau Dur, la bêche ASG et la

piscine BK,

- mettre en place via la distribution électrique du Noyau Dur, les secours électriques des actionneurs et des capteurs utilisés (existants et nouveaux),
- permettre le pilotage et la supervision des matériels depuis la salle de commande en utilisant les structures de contrôle commande Noyau Dur (fondé sur des matériels existants et sur des matériels nouveaux installés). Certains des besoins en contrôle commande Noyau Dur sont pris en charge dans une disposition distincte (voir disposition « *Contrôle-Commande Noyau Dur* »).

Cette disposition est illustrée ci-dessous.

## Schéma de principe de la disposition ASG-ND et appoint Noyau Dur aux piscines BR et BK



<b>Intitulé</b>	<b>Pompe d'Injection aux Joints des Groupes MotoPompes Primaires « Noyau Dur » (PIJ-ND)</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, Accidents sans fusion
<b>Typologie</b>	Disposition matérielle
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** refroidir les joints des pompes primaires pour garantir l'intégrité de la 2<sup>e</sup> barrière de confinement et injecter de l'eau borée lorsque le circuit primaire est à haute pression pour assurer la maîtrise de la réactivité, dans les situations Noyau Dur.

**Eclairage technique :** l'objectif de la disposition est de mettre en œuvre un moyen de secours de l'injection aux joints des groupes motopompes primaires (GMPP), dès les premières minutes après le début de la situation de perte totale des ali-

mentations électriques externes ou autre situation dégradée qui affecte le refroidissement des joints des GMPP, afin de pouvoir :

- refroidir les joints des pompes primaires, pour garantir leur intégrité dans les situations Noyau Dur,
- injecter de l'eau borée lorsque le circuit primaire est à haute pression, dans les situations Noyau Dur.

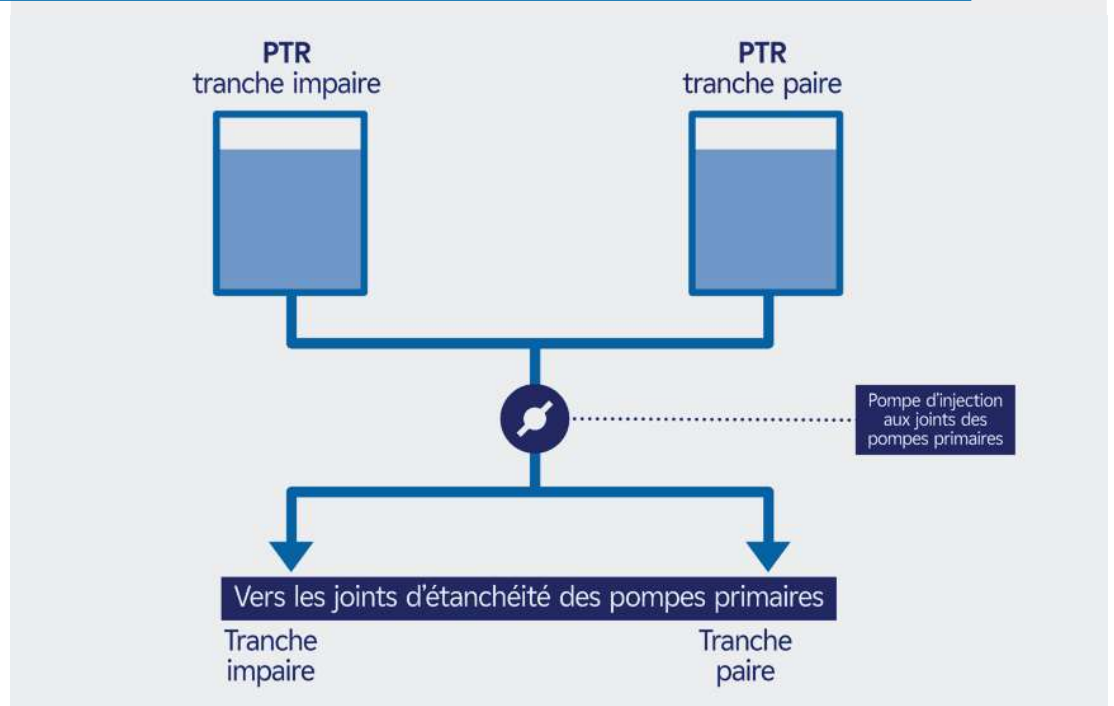
La disposition proposée consiste à remplacer la pompe d'injection aux joints des GMPP commune à deux réacteurs, par une pompe Noyau Dur dédiée à chaque réacteur. Ce remplacement implique l'adaptation des lignes et organes de lignage de sorte à disposer d'un circuit par réacteur.

La réalimentation électrique de la nouvelle pompe est intégrée à la distribution électrique Noyau Dur, secourue par le DUS.

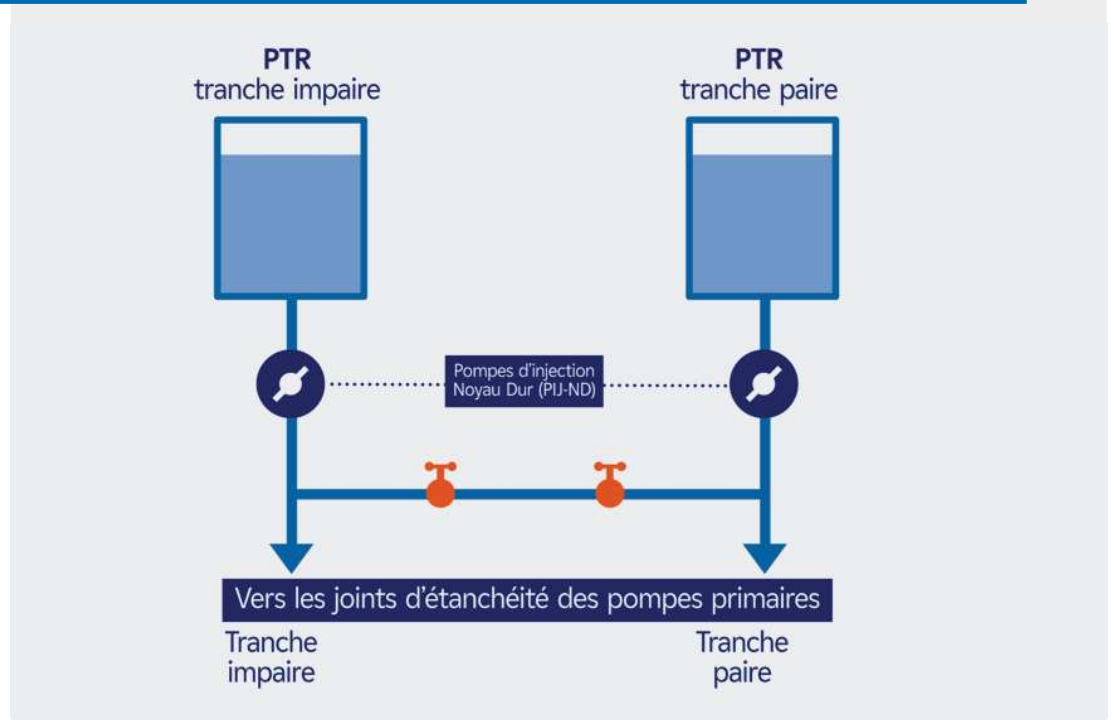
Les travaux consistent en la pose de tuyauteries, l'installation de la pompe et de vannes, l'installation d'armoires électriques, des tirages de câbles et des évolutions de contrôle-commande.

Cette disposition est illustrée ci-dessous.

### Configuration avant l'installation de la pompe d'injection aux joints « Noyau Dur » (PIJ-ND)



### Configuration avec pompes d'injection aux joints « Noyau Dur » (PIJ-ND)



<b>Intitulé</b>	<b>Information représentative de l'efficacité de la borication haute pression en situations Noyau Dur</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, Accidents sans fusion
<b>Typologie</b>	Disposition matérielle
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** mettre à niveau la qualification d'informations permettant la conduite des situations Noyau Dur.

**Eclairage technique :** la disposition a pour objectif de rendre robuste au séisme Noyau Dur des informations représentatives du bon fonctionnement de la borication haute pression par la pompe d'injection aux joints Noyau Dur.

La disposition proposée se décline en trois volets :

→ Mesures de débit pour déterminer si une borication haute pression est effective : les capteurs existants sont remplacés lorsque nécessaire par des capteurs robustes au séisme Noyau Dur.

→ Mesures de niveau pressuriseur (nécessaire à la conduite pour ne pas sur-remplir le circuit primaire par le système d'injection) : les capteurs sont remplacés lorsque nécessaire par des capteurs robustes au séisme Noyau Dur.

→ Traitement analogique et armoires électriques associés aux capteurs évoqués ci-dessus : la robustesse des chaînes de mesure et des armoires au séisme Noyau Dur est vérifiée. Des dispositions sont prises afin de séparer électriquement les éléments de ces chaînes faisant partie du Noyau Dur et les autres.

<b>Intitulé</b>	<b>Détection d'une situation de perte totale de la source froide (H1) robuste au séisme Noyau Dur</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, accidents sans et avec fusion, piscine combustible
<b>Typologie</b>	Dispositions matérielles
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** garantir la détection des situations accidentelles de perte totale de la source froide à la suite d'un séisme Noyau Dur, depuis la salle de commande.

**Eclairage technique :** l'objectif de la disposition est de mettre à disposition de l'opérateur en salle de commande les informations représentatives d'une situation de perte totale de la source froide (situation dite « H1 »), pour lui permettre de baisser la puissance et stabiliser le réacteur en cas de situation Noyau Dur.

La disposition proposée consiste à remplacer deux capteurs de pression existants aux bornes de chaque paire d'échangeurs de la source froide (SEC) pour le circuit de refroidissement intermédiaire du réacteur (RRI), par du matériel qualifié à un séisme Noyau Dur. En situation Noyau Dur, chaque paire de capteurs sera donc en mesure de détecter une perte de charge :

→ anormalement haute, significative d'un colmatage des échangeurs côté eau brute,

→ anormalement basse, significative d'un dysfonctionnement des pompes ou du circuit d'eau brute secourue.

L'information d'entrée en situation H1 est mise à disposition des opérateurs en salle de commande via la création d'une alarme installée sur le pupitre dédié Noyau Dur. Cette alarme sera actionnée sur perte simultanée des deux voies d'eau brute secourue.

Le transfert de l'information entre les capteurs et la salle de commande est réalisé au sein du contrôle commande Noyau Dur. L'architecture électrique existante est modifiée afin d'être raccordée à la distribution électrique Noyau Dur.

<b>Intitulé</b>	<b>Arrêt automatique du réacteur et information d'un « séisme significatif », robustes au Noyau Dur</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, accidents avec et sans fusion, piscine combustible
<b>Typologie</b>	Disposition matérielle
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** garantir l'arrêt automatique du réacteur en cas de séisme de niveau Noyau Dur et la retransmission en salle de commande de l'information représentative de la survenue d'un séisme « significatif ».

**Eclairage technique :** la disposition a pour but l'arrêt automatique du réacteur en cas de séisme de niveau Noyau Dur et la retransmission en salle de commande de l'information représentative de la survenue d'un séisme « significatif ».

La disposition proposée consiste à :

→ remplacer les accéléromètres servant à l'arrêt automatique du réacteur sur ébranlement par

un modèle robuste au séisme Noyau Dur et sans composant électronique programmé,

- installer un nouvel accéléromètre dans le bâtiment électrique,
- fournir au nouvel accéléromètre l'alimentation électrique dimensionnée au séisme Noyau Dur,
- transmettre les informations de survenue d'un séisme significatif et de défaut capteur au niveau Panneau de Signalisations et Commandes Complémentaires situé en salle de commande via deux voyants lumineux.

<b>Intitulé</b>	<b>Robustesse au séisme Noyau Dur de tuyauteries</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, accidents sans et avec fusion, piscine combustible
<b>Typologie</b>	Disposition matérielle
<b>Applicabilité</b>	Spécifique au réacteur

**Objectif :** garantir la robustesse au séisme Noyau Dur des tuyauteries devant rester intègres en situation Noyau Dur.

**Eclairage technique :** la disposition a pour but de garantir la robustesse au séisme Noyau Dur des

tuyauteries Noyau Dur. La disposition proposée consiste à modifier des supportages de portions de tuyauteries concernées, lorsque nécessaire.

<b>Intitulé</b>	<b>Renforcement au séisme Noyau Dur du Circuit Primaire Principal, du Circuit Secondaire Principal et supports DRR (Dossiers de Référence Réglementaire)</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, accidents sans et avec fusion du cœur
<b>Typologie</b>	Disposition matérielle
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** garantir la robustesse au séisme Noyau Dur du Circuit Primaire Principal et du Circuit Secondaire Principal, et garantir le respect des critères des Dossiers de Référence Réglementaire pour les tuyauteries de ces circuits.

**Eclairage technique :** la disposition a pour but de garantir la robustesse au séisme Noyau Dur du Circuit Primaire Principal et du Circuit Secondaire

Principal (CPP/CSP), ainsi que de garantir le respect des critères des Dossiers de Référence Réglementaire pour les tuyauteries du CPP/CSP.

La disposition proposée consiste à modifier des supportages de portions de tuyauteries concernées, lorsque nécessaire.

<b>Intitulé</b>	<b>Robustesse aux cas de charge Noyau Dur (dont Séisme Noyau Dur)</b>
<b>Thème</b>	Agressions (séisme)
<b>Typologie</b>	Dispositions relatives au Noyau Dur, pour répondre aux prescriptions [AGR-F] et/ou [ND-C] émises par l'ASN au vu des conclusions de la phase générique du RP4 900
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** rendre robustes aux situations Noyau Dur certains des équipements faisant partie du Noyau Dur.

**Eclairage technique :** en réponse aux prescriptions [AGR-F] et/ou [ND-C], EDF mettra en œuvre des dispositions permettant de rendre robustes

aux cas de charge Noyau Dur certains des équipements faisant partie du Noyau Dur.

Les dispositions proposées consistent notamment en des renforcements de supports ou d'ancrages ou des remplacements de matériels par des matériels robustes aux cas de charge Noyau Dur.

<b>Intitulé</b>	<b>Traçage RRB et remplacement de mesures de niveau de la bache PTR</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, accidents sans et avec fusion
<b>Typologie</b>	Disposition matérielle
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** garantir la robustesse au séisme Noyau Dur de mesures nécessaires en situation Noyau Dur et d'équipements intervenant en période de froid.

**Eclairage technique :** les mesures de niveau d'eau dans la bache du système de traitement et de refroidissement d'eau des piscines (PTR) interviennent en situation accidentelle dans l'automatisme de basculement en recirculation sur les puisards du bâtiment réacteur, une fois l'eau de la bache PTR injectée vers le réacteur.

La disposition a pour but de garantir la robustesse au séisme Noyau Dur d'une des mesures de niveau d'eau dans la bache PTR faisant partie du Noyau Dur. La disposition vise également à garantir la bonne disponibilité du traçage électrique de certaines lignes en cas de séisme survenant en période de froid.

En particulier, la disposition permet de garantir le caractère opérationnel des mesures de niveau PTR dans de telles situations d'agressions, en évitant tout risque de cristallisation du bore dans les tuyauteries de mesure contenant l'eau PTR. La disposition proposée consiste à remplacer l'un des quatre capteurs de niveau d'eau PTR par un capteur qualifié Noyau Dur.

La disposition porte également sur le système de réchauffage des lignes en eau borée (RRB) : l'alimentation électrique de plusieurs cordons chauffants est modifiée et certains sont remplacés afin d'en garantir le bon comportement et d'assurer ainsi le traçage électrique des lignes nécessaires en cas de séisme survenant en période de froid ou de situation dégradée Noyau Dur.

<b>Intitulé</b>	<b>Ajout d'une chaîne de mesure de niveau analogique de la piscine d'entreposage du combustible, robuste au Noyau Dur</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Piscine combustible
<b>Typologie</b>	Disposition matérielle
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** disposer d'une mesure permettant d'apprécier l'état de la piscine d'entreposage du combustible en situation Noyau Dur afin de gérer les appoints en eau à la piscine.

**Eclairage technique :** la disposition proposée consiste à installer une instrumentation analogique permettant de mesurer le niveau de la piscine

d'entreposage du combustible, depuis le niveau normal d'exploitation jusqu'au sommet des assemblages combustible entreposés.

Les informations de niveau d'eau ainsi que la vitesse de vidange de la piscine d'entreposage du combustible sont remontées en salle de commande. L'ensemble de la chaîne de mesure est

qualifié au séisme Noyau Dur et aux conditions d'ambiance dégradées du bâtiment combustible (BK). La solution technique proposée est un capteur radar filoguidé dont la sonde sera implantée en bordure de piscine d'entreposage du combustible sur un nouveau support. Son électronique est déportée hors du hall BK afin d'être exposée à une ambiance moins sévère.

La mesure est retransmise en salle de commande, au Panneau de Signalisations et Commandes Complémentaires, dans le cadre de la disposition « Contrôle-Commande Noyau Dur Nouveau ».

<b>Intitulé</b>	<b>Mesures de niveau Tout ou Rien en piscine BR</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, accidents sans fusion, piscine combustible
<b>Typologie</b>	Disposition matérielle
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** disposer de mesures nécessaires à la conduite d'un scénario de perte de refroidissement de la piscine du bâtiment réacteur en situation Noyau Dur.

**Eclairage technique :** la disposition proposée a pour objectif de rendre robuste aux situations Noyau Dur la chaîne de mesure Tout Ou Rien de niveau d'eau dans la piscine du bâtiment réacteur (BR). Cette mesure intervient dans la conduite Noyau Dur en état d'arrêt en cas de situations de perte du refroidissement de la piscine BR.

Le capteur de niveau existant, à trois seuils, est qualifié en l'état, après vérification.

Il sera raccordé au contrôle-commande Noyau Dur pour retransmission de l'information en salle de commande, au Panneau de Signalisations et Commandes Complémentaires Noyau Dur.

<b>Intitulé</b>	<b>Exutoire vapeur en situation Noyau Dur</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Piscine combustible
<b>Typologie</b>	Disposition matérielle
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** éviter la pressurisation des bâtiments par la vapeur produite par l'ébullition potentielle des piscines, pour les situations Noyau Dur survenant en état d'Arrêt Pour Rechargement.

**Eclairage technique :** pour les situations Noyau Dur en état Arrêt Pour Rechargement (APR), EDF prévoit d'évacuer la puissance résiduelle des assemblages de combustible en réalimentant de manière gravitaire la piscine du bâtiment réacteur (BR) par la piscine d'entreposage du combustible via le tube de transfert qui est ouvert dans cette configuration (voir disposition « *Appoint Noyau Dur aux piscines BR et BK* »). Afin d'éviter la pressurisation des bâtiments par la vapeur produite par l'ébullition potentielle des piscines, un sas du BR

et un exutoire du bâtiment combustible (BK) sont ouverts. Un retour au refroidissement est ensuite prévu par le dispositif de refroidissement mobile « PTR bis » qui est amené sur site par la FARN. Cela permet à la fois de refroidir la piscine d'entreposage du combustible et la piscine BR, après un lignage approprié, ce qui arrête à terme l'ébullition et permet de retrouver une ambiance normale dans le BR et le BK.

La disposition proposée consiste à mettre à disposition des intervenants sur site un dispositif de maintien ouvert du sas BR au plancher 0 mètre, afin d'empêcher toute refermeture intempestive du sas.

<b>Intitulé</b>	<b>Appoint Noyau Dur par le haut de la piscine d'entreposage du combustible</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Piscine combustible
<b>Typologie</b>	Disposition matérielle
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

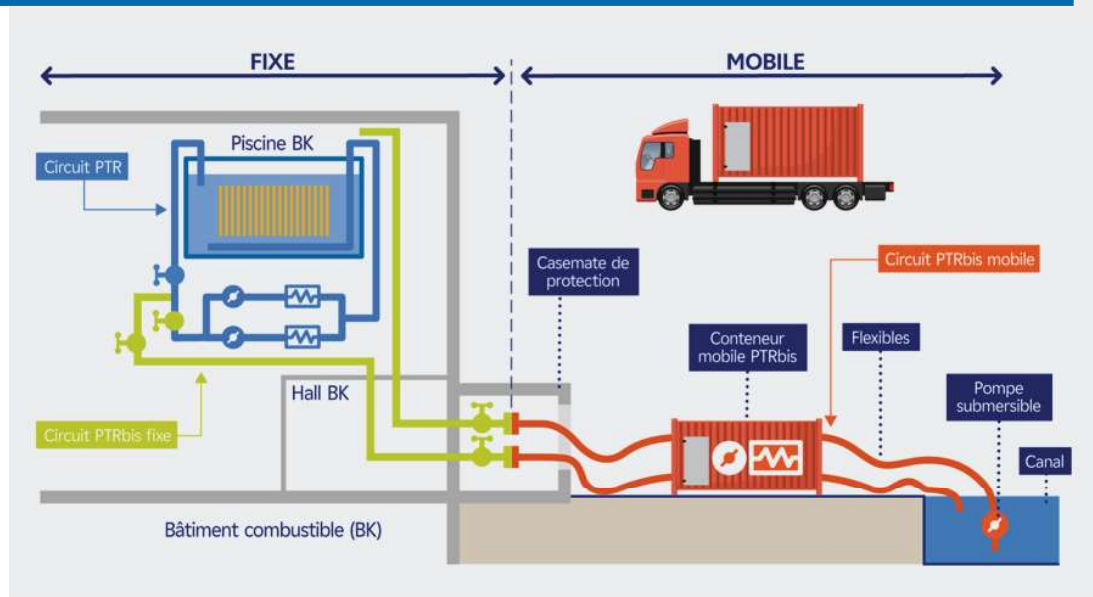
**Objectif :** séparer les fonctions « refroidissement normal de la piscine d'entreposage du combustible » et « appoint Noyau Dur en eau à la piscine d'entreposage du combustible ».

**Eclairage technique :** pour la fonction d'appoint Noyau Dur à la piscine d'entreposage du combustible par la source d'eau généralisée, une évolution de conception est étudiée afin d'assurer l'appoint en eau par le haut de la piscine, par une ligne dédiée. Cette nouvelle conception permet de séparer les fonctions « refroidissement normal de la piscine d'entreposage du combustible » et « appoint Noyau Dur en eau à la piscine d'entreposage ».

Il permet également d'homogénéiser la diffusion de l'eau froide dans la piscine via un appoint en haut de piscine et d'éviter tout risque de choc froid sur le liner de la piscine.

La disposition proposée consiste à ne plus raccorder la ligne mutualisée de refoulement des dispositions « PTR bis » et « appoint Noyau Dur en eau à la piscine d'entreposage du combustible » sur la tuyauterie de refoulement du refroidissement normal de la piscine d'entreposage du combustible, mais à faire déboucher cette ligne mutualisée sur le haut de la piscine.

### Appoint Noyau Dur par le haut de la piscine d'entreposage du combustible (représenté par la tuyauterie verte sur le schéma à droite de la piscine d'entreposage du combustible)



<b>Intitulé</b>	<b>Protections contre la tornade Noyau Dur</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions
<b>Typologie</b>	Dispositions matérielles
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** garantir la capacité de l'installation à résister à une tornade de niveau Noyau Dur.

**Eclairage technique :** le Noyau Dur doit être robuste à la tornade de niveau Noyau Dur (niveau EF3 sur l'échelle de Fujita pour la centrale de Tricastin). Ceci implique la protection des

Structures, Systèmes et Composants Noyau Dur vis-à-vis des effets directs de la tornade Noyau Dur (ex : pression dynamique liée au vent, dépression susceptible de provoquer un endommagement des gaines de ventilation) ou indirects (projectiles) de la tornade.

La disposition proposée consiste à :

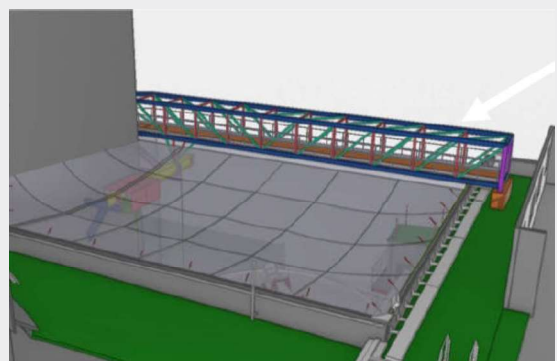
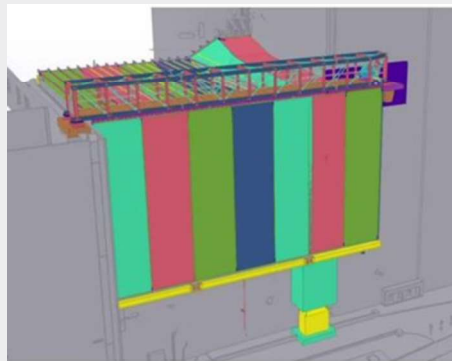
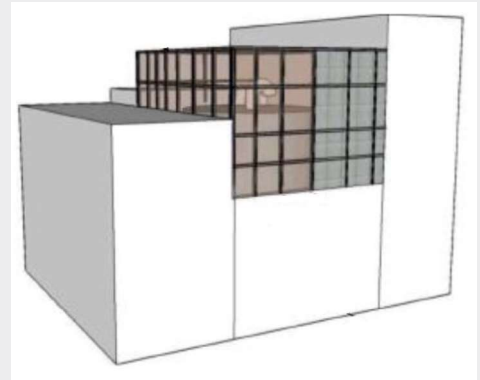
- ajouter des protections physiques,
- ou bien à renforcer les Structures, Systèmes et Composants (SSC) Noyau Dur vulnérables.

Les types de protections sont adaptés à chaque type de SSC. Les principaux types de protections sont mis en œuvre à l'extérieur des locaux et consistent en l'ajout de structures métalliques

de protection (grilles renforcées, filets d'acier, charpente métallique, caillebotis, autres) devant les dispositifs Noyau Dur à protéger (portions de tuyauteries, de chemins de câbles, ou autres), notamment le réservoir du système de traitement et de refroidissement de l'eau des piscines (PTR) et le bâtiment combustible (BK).

Cette disposition est illustrée ci-dessous.

**Protection contre la tornade « Noyau Dur » :**  
 photo de l'installation - exemple du réacteur n° 1 de la centrale de Tricastin -  
 et illustration de la disposition proposée, autour de la bache PTR cylindrique.



<b>Intitulé</b>	<b>Prises électriques 220V en salle de commande secourues par le DUS</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, Accidents sans et avec fusion, Agressions, Piscine combustible
<b>Typologie</b>	Disposition matérielle
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** permettre l'alimentation électrique de divers appareils utiles en gestion de crise.

**Eclairage technique :** le Diesel d'Ultime Secours (DUS) constitue désormais une source électrique additionnelle sur les sites EDF. La disposition a pour but de tirer profit du DUS pour permettre l'alimentation électrique en 220V de divers appareils utiles en gestion de crise (notamment : appareils de télécommunication, équipements de protection individuelle ou collective).

La disposition proposée consiste à créer de nouvelles prises électriques 220 V, secourues par le DUS, à proximité de la salle de commande du réacteur, avec l'installation de départs électriques, d'équipements de transformation électrique, de sous-distribution (répartition et protection électrique) et branchements requis (coffrets de prise).

<b>Intitulé</b>	<b>Centre de Crise Local (CCL)</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, Accidents sans et avec fusion, Piscine combustible
<b>Typologie</b>	Disposition matérielle
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** renforcer les moyens de gestion de crise pour permettre à l'exploitant de gérer dans la durée une crise importante (notamment une crise sur plusieurs réacteurs).

**Eclairage technique :** dans le cadre du RP4 900, EDF propose le renforcement des moyens de crise par la construction sur chaque site d'un nouveau Centre de Crise Local (CCL) permettant à l'exploitant du site de gérer dans la durée une crise importante (notamment une gestion de crise sur plusieurs réacteurs). Ce bâtiment permet une accessibilité, une autonomie et une habitabilité adéquates en cas de crise. Il est dimensionné pour résister aux agressions externes retenues pour le Noyau Dur.

Le CCL protège ses occupants d'une ambiance radiologique extérieure, intérieure (liée à la contamination) et des risques chimiques. Il dispose :

→ d'une protection passive et d'un dispositif de filtration réduisant la teneur en sources de contamination / irradiation, dimensionné au cas d'un accident de fusion totale du cœur sur un réacteur du site,

- d'une zone de décontamination permettant de ne pas dégrader les conditions dosimétriques intérieures au CCL, dans le cas où l'environnement externe serait particulièrement contaminé,
- d'une alimentation électrique autonome assurée par un groupe électrogène de secours et des batteries,
- d'une connexion d'alimentation du CCL depuis l'extérieur par la FARN,
- d'une retransmission automatique des informations nécessaires à la gestion de la crise, pour l'ensemble des réacteurs du site.

Sur le dernier point, des évolutions de l'architecture du réseau informatique des sites, ainsi que la mise en place d'une architecture de supervision informatisée, permettront la consultation des données du site par les équipiers de crise ainsi que l'installation des affichages associés.

Si la remontée automatique des informations venait à ne plus être assurée, la disposition prévoit d'autres moyens matériels et dispositions organisationnelles permettant de retransmettre les données nécessaires à la gestion de crise.

<b>Intitulé</b>	<b>Réfrigération salle de commande à long terme</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, accident sans et avec fusion, piscine BK
<b>Typologie</b>	Disposition à l'étude
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** garantir la réfrigération de la salle de commande à long terme en situation Noyau Dur.

**Eclairage technique :** des études sont menées vis-vis des conditions de température dans le bâtiment électrique et notamment en salle de commande à moyen et long terme, dans les situations Noyau Dur avec perte de la réfrigération normale (perte de la source froide) de longue durée.

Une disposition est étudiée afin de maîtriser la température dans les locaux sensibles et faciliter les conditions de conduite en salle de commande. La disposition envisagée consiste à ajouter un moyen de refroidissement à air de l'eau de réfrigération de la ventilation de locaux du bâtiment électrique.



## Autre disposition

La disposition qui suit est transverse à plusieurs objectifs de sûreté.

<b>Intitulé</b>	<b>Accessibilité des intervenants en situation accidentelle pour des actions en local</b>
<b>Thème</b>	Sûreté / Agressions, accidents avec et sans fusion
<b>Typologie</b>	Dispositions matérielles et dispositions à l'étude faisant suite aux études en réponse à la prescription [FOH-B] émise par l'ASN au vu des conclusions de la phase générique du RP4 900
<b>Applicabilité</b>	Générique Palier

**Objectif :** vérifier la capacité effective des opérateurs à accéder aux locaux et à y réaliser les actions de conduite requises dans la démonstration de sûreté nucléaire en cas d'accident, d'accident avec fusion du cœur ou d'agression.

**Eclairage technique :** l'analyse d'accessibilité consiste à s'assurer que les situations considérées dans la démonstration de sûreté nucléaire ne conduisent pas à une évolution d'ambiance susceptible de compromettre la réalisation des actions à effectuer en local par les intervenants (actions nécessaires pour la gestion de ces situations accidentelles).

Faisant suite aux analyses, il s'avère que certaines vannes du système d'injection de sécurité (RIS) et du système de contrôle chimique et volumétrique (RCV) pourraient ne plus être accessibles pour être manœuvrées en local si besoin, du fait des conditions d'ambiance radiologique et thermique qui régneraient dans les locaux où elles sont situées. L'objectif de la disposition proposée est de permettre la manœuvre de ces vannes depuis le bâtiment électrique. Ces vannes sont alimentées par des coffrets électriques sur lesquels on peut connecter des cellules d'autocontrôle (dispositifs déjà existants) pour manœuvrer les vannes à distance. Trois vannes sont concernées : une vanne sur le système de contrôle chimique et volumétrique (RCV), deux vannes sur le système

d'injection de sécurité (RIS). Pour l'une de ces deux vannes, un adaptateur sera approvisionné pour pouvoir assurer le branchement de la cellule autocontrôle au coffret électrique. Le recueil de fiches d'actions en local sera mis à jour, pour indiquer que la manœuvre de ces vannes est à réaliser depuis le bâtiment électrique.

La disposition vise également à profiter de la création du Centre de Crise Local et de la disposition de la ventilation du bâtiment électrique pour améliorer la compacité et donc le confinement de l'îlot de survie (qui contient la salle de commande) en séparant la ventilation de locaux annexes éloignés de la salle de commande, notamment pour les réacteurs pairs.

Pour ces locaux, la disposition consiste à les isoler définitivement de la ventilation de l'îlot de survie et à les rattacher à un autre système de ventilation. La disposition consiste à modifier certaines portions de gaines de ventilation et les équipements associés.

Les études menées dans le cadre de la prescription [FOH-B] émise par l'ASN, qui demande à EDF de vérifier la capacité effective des opérateurs à accéder aux locaux et à y réaliser les actions de conduite requises dans la démonstration de sûreté nucléaire en cas d'accident, d'accident avec fusion du cœur ou d'agression, confirment la suffisance des dispositions prévues.